

PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN LANNETTE

Le 12 mars dernier Monsieur le Maire a reçu en Mairie la communauté éducative Bordaises (directeurs d'écoles, enseignants, représentants des parents d'élèves, personnel communal) pour présenter le projet de rénovation de l'école élémentaire Jean Lannette.

Ce projet, ambitieux et nécessaire, est le reflet de l'engagement de la municipalité envers l'éducation, le bien-être des enfants et la durabilité de la commune.

L'école Jean Lannette a déjà fait l'objet de plusieurs séquences de travaux depuis 2008 pour près d'1 million d'euros :

- La réfection de l'ensemble des couvertures,
- L'isolation des combles
- Le remplacement des menuiseries
- La création d'un préau et de deux salles de classe.
- L'aménagement des espaces verts et des aires de jeux autour de l'école a embelli le cadre de vie et contribué au vivre ensemble.

Certains de ses locaux présentent des signes de vieillissement et méritent un bon rafraîchissement. Le confort acoustique des classes est à revoir et d'autres mises aux normes sont nécessaires. De plus, la garderie, actuellement située en dehors de l'école, pose des problèmes de sécurité lors des transferts des enfants.

Ce constat a conduit à envisager une rénovation complète de l'école, non seulement pour améliorer les conditions d'apprentissage et de sécurité, mais aussi pour répondre à un cadre réglementaire exigeant. En effet, l'école est soumise au décret tertiaire qui a pour objectif de diminuer progressivement la consommation d'énergie finale des bâtiments tertiaires, avec des cibles de réduction de 40 % en 2030, 50 % en 2040, et 60 % en 2050 par rapport à 2010.

Ce décret qui impose des obligations en matière d'économies d'énergie, nous offre l'opportunité de moderniser nos infrastructures tout en bénéficiant de financements possibles et en réalisant des économies d'énergie significatives.

Ce projet comprend plusieurs volets :

Mise aux normes et accessibilité : Nous allons entreprendre des travaux pour mettre l'école aux normes incendie et accessibilité, garantissant ainsi la sécurité de tous les usagers.

Amélioration du confort acoustique : Les classes seront réaménagées pour offrir un meilleur confort acoustique, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage plus serein et propice à la concentration.

Réaménagement de la garderie : La garderie sera intégrée au sein de l'école, éliminant ainsi les risques liés aux transferts des enfants et offrant un cadre plus sécurisé et pratique pour les parents et les enseignants.

Désamiantage : comme dans 82% des établissements scolaires en France nous pouvons trouver de l'amiante sous forme non friable dans l'école Jean Lannette. Bien que ne présentant pas de danger, la commune fait le choix de profiter de ces travaux pour débarrasser définitivement l'école de cette substance.

Economies d'énergie : En conformité avec le décret tertiaire, nous mettrons en place des solutions pour réduire la consommation énergétique de l'école, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique et à la réduction de nos factures énergétiques.

Ce projet ne pourra réussir qu'en collaboration avec l'ensemble de la communauté éducative.

Pour un budget prévisionnel de 1 034 000 €HT, les travaux s'étaleront entre juillet 2026 et décembre 2027 en plusieurs phases de travaux qui seront préparées pour créer le moins de désagréments possibles à l'enseignement et au confort des usagers.

En conclusion, la rénovation énergétique de l'école Jean Lanette est bien plus qu'un simple projet de construction. C'est un investissement dans l'avenir de nos enfants, dans la qualité de notre éducation et dans la durabilité de notre commune.